

▲ Mohammed VI avec le président nigérian, Muhammadu Buhari, le 2 décembre, à Abuja.

MAP

MAROC-ALGÉRIE

Le bras de fer

À six semaines du sommet d'Addis, qui devrait consacrer le retour du royaume dans les instances panafricaines, **une sourde lutte oppose les deux frères ennemis du Maghreb.** Prétexte : le Sahara. Enjeu : une place de choix au sein du leadership continental.

FRANÇOIS SOUDAN

L'unité africaine n'avait pas besoin de cela. De ce remake du début des années 1980, quand, dans les coulisses de ce qui s'appelait alors l'OUA, diplomates algériens et marocains s'affrontaient directement et par affidés interposés autour d'un État fantôme : la République arabe sahraouie démocratique (RASD). La bataille fut, à l'époque, remportée par celui qui s'en donna le plus les moyens : l'Algérie. Elle se solda par le retrait du Maroc de l'OUA et l'admission de la RASD dans les instances panafricaines. Trente-deux ans plus tard, l'Union africaine (UA) reste l'unique organisation internationale à avoir reconnu l'entité sahraouie, laquelle demeure aussi fictive que le jour de sa création, mais le Maroc, comme chacun le sait, a décidé de passer outre et de réintégrer le cercle de famille. Qui oserait prendre publiquement ombrage du retour de l'un des pays majeurs du continent, cofondateur qui plus est de l'OUA en 1963 ? Personne, d'autant que le royaume n'y pose aucune condition – pas même l'exclusion



▲ Le Premier ministre algérien, Abdelmalek Sellal, au côté du vice-président nigérian, Yemi Osinbajo, le 13 décembre, à Alger.

ZEBAR

préalable des « séparatistes » de la RASD, qu'il considère pourtant comme un corps étranger. Sur l'air de la bienvenue que l'on souhaite, après lui avoir pardonné, à la brebis égarée qui a retrouvé le chemin de l'enclos, la diplomatie algérienne n'a pas été la dernière à applaudir. Officiellement, bien sûr. Car, en réalité, le problème, c'est la défiance. Non sans quelques raisons, les dirigeants algériens sont persuadés que, une fois réintroduit dans la bergerie, le « loup » marocain n'aura de cesse d'en extirper le mouton noir sahraoui. Comment? En principe, rien dans l'acte constitutif de l'UA, adopté en juillet 2000, ne prévoit l'expulsion d'un de ses membres – tout juste peut-il être sanctionné, pour cas de non-conformité aux décisions politiques prises par l'Union. Mieux: adhérer à la charte, comme l'a fait le Maroc, signifie ipso facto que l'on respecte « les frontières existant au moment de l'accession à l'indépendance » et que l'on s'engage à « défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance » desdits États membres. Mais, outre le fait que le Maroc n'a jamais reconnu l'indépendance d'un territoire qu'il administre depuis le retrait du colonisateur espagnol et qu'il considère comme son prolongement naturel, rien ne l'empêchera, une fois son retour avalisé, de faire jouer la procédure d'amendement et de révision de l'acte prévue à l'article 32 dans le sens de ce qu'il estime être la réparation d'un déni de sa propre souveraineté – il lui suffira pour cela d'obtenir les deux tiers des voix des 55 membres de l'UA.

Alger redoute que le « loup » marocain ne fasse tout pour extirper le mouton noir sahraoui de la bergerie.

ANOMALIE. Bien qu'elle ne soit officiellement que « partie intéressée » au conflit du Sahara occidental, l'Algérie s'est toujours comportée comme partie prenante dans le cadre global du rapport de force qu'elle entretient avec le Maroc depuis la guerre des Sables, d'octobre 1963. À ce titre, elle ne peut que regarder d'un œil suspicieux la vaste offensive diplomatico-économique que mène le roi Mohammed VI en Afrique subsaharienne, laquelle devrait connaître son point d'orgue lors du prochain sommet de l'UA à Addis-Abeba, les 30 et 31 janvier 2017 – événement auquel le souverain a prévu de participer personnellement. Personne ne pense en effet que le Maroc se contentera de

siéger les yeux fermés à quelques rangées du chef du Polisario et de la RASD, Brahim Ghali, et nul ne doute que, ayant désormais rallié une majorité de pays à sa cause au sein de l'UA, il tentera avec ses soutiens d'en finir avec ce qu'il considère comme une anomalie. D'où les stratégies d'obstruction mises en œuvre depuis quelques mois par l'Algérie et ses alliés, à commencer par l'Afrique du Sud, pour retarder l'échéance. D'ores et déjà, ce climat conflictuel impacte directement la campagne des cinq candidats à la succession de la très antimarocaine Nkosazana Dlamini-Zuma au poste de président de la Commission, ainsi que le choix (en principe par consensus) du prochain président en exercice de la conférence des chefs d'État. Dans le premier cas (Commission), Rabat ne cache pas sa sympathie pour le Sénégalais Abdoulaye Bathily, alors qu'Alger apporte son soutien à la Kényane Amina Mohamed, avec le Tchadien Moussa Faki Mahamat en « plan B ». Dans le second (conférence des chefs d'État), Alpha Condé a les faveurs du Maroc et Mahamadou Issoufou celles de l'Algérie – même si le président nigérien a réitéré à son homologue guinéen, en marge du sommet arabo-africain de Malabo, fin novembre, et en présence du Burkinabè Kaboré, qu'il ne se présenterait pas contre lui. Les deux frères ennemis rivalisent aussi sur les terrains économique et médiatique. Sans doute n'est-ce pas un hasard si l'Algérie a organisé son premier Forum africain d'investissements et d'affaires au lendemain de la COP22 de Marrakech et en pleine tournée subsaharienne de Mohammed VI. Ni si Abdelaziz Bouteflika a tenu à recevoir lui-même le vice-président nigérian, de passage à Alger, pour évoquer le projet de gazoduc transsaharien. La rencontre, largement médiatisée, a eu lieu le 13 décembre, soit dix jours après la conclusion, à Abuja, en présence du roi et du président Buhari, d'un autre projet de gazoduc, offshore celui-là, entre le Nigeria et le Maroc. Enfin, bien rares sont les observateurs à ne relever qu'une simple coïncidence entre les regroupements forcés, suivis d'expulsions, de migrants africains début décembre en Algérie et l'annonce quelques jours plus tard par le Maroc d'une nouvelle campagne de... régularisation massive de ces mêmes migrants, semblable à celle de 2014, assortie d'une aide d'urgence réclamée par M6 à la Fondation Mohammed-V au profit des Subsahariens expulsés d'Algérie, réfugiés dans le nord du Niger. « Plusieurs chefs d'État africains ont tenu à féliciter SM le roi pour sa politique migratoire », précise le communiqué de la commission de régularisation. Dureté républicaine contre compassion monarchique ? Une chose est sûre : c'est bien à un nouvel épisode du bras de fer entre les deux puissances du Maghreb que l'Afrique s'apprête à assister. Comme s'il était écrit que, étant sorti de l'OUA dans la douleur, le royaume du Maroc se devait d'intégrer l'UA au forceps. ●

Au moment même où l'un expulse des clandestins, l'autre les régularise massivement.

MAROC

Campagne d'Afrique

Depuis deux mois, **l'agenda diplomatique de Mohammed VI** est exclusivement consacré à la politique continentale dans la perspective de la réintégration du royaume dans l'UA. Explication.

« Son Excellence le président Muhammadu Buhari a exprimé sa joie d'apprendre que le Maroc souhaite être réadmis au sein de l'Union africaine [UA]. » Diplomatiquement parlant, la formule est on ne peut plus tiède. Mais cet extrait du communiqué commun rendu public à l'issue de la visite officielle de Mohammed VI au Nigeria a de quoi satisfaire Rabat. « C'est un pays avec lequel il n'y avait aucun dialogue auparavant. Aujourd'hui, la communication est établie au sommet de l'État, et des projets structurants pour toute une partie du continent sont conçus en commun », affirme un diplomate chevronné. Pour lui, c'est même une brèche ouverte dans l'axe Alger-Abuja-Pretoria, souvent présenté comme un soutien indéfectible à la République arabe sahraouie démocratique (RASD), aujourd'hui membre de plein droit de l'UA.

Le retour du Maroc au sein de l'organisation panafricaine, sur fond du sempiternel conflit du Sahara, a bien sûr été au cœur de la dernière offensive diplomatique de Mohammed VI sur le continent : une tournée de deux mois qui l'a conduit dans six pays, entrecoupée par un sommet rassemblant une trentaine de chefs d'État africains à Marrakech (en marge de la COP22) et par un discours de commémoration de la Marche verte prononcé depuis Dakar. Autant de démonstrations de l'africanité du royaume – auxquelles s'ajoute le lancement d'une deuxième phase de régularisation des migrants africains installés au Maroc – qui ouvrent la voie à son retour au sein d'une institution dont il fut l'un des fondateurs. Le processus est néanmoins loin d'être achevé et toute la diplomatie chérifienne reste mobilisée, avec en ligne de mire le prochain sommet de l'UA, prévu à Addis-Abeba fin janvier 2017.

CLIMAT DE CONFIANCE. Pour baliser le terrain, le royaume a conféré à sa politique africaine une portée plus continentale. Après avoir renforcé son ancrage en Afrique de l'Ouest, Rabat s'est tourné vers l'est. Rwanda, Tanzanie, Éthiopie, Madagascar, autant de pays que Mohammed VI a visités pour la première fois, alors qu'il a effectué quarante voyages en Afrique depuis le début de son règne. Et, grande première, la majorité d'entre eux reconnaissent la RASD. « Jusqu'à récemment, le Maroc tournait le dos à ces États, mais cette

approche est révolue, explique Cherkaoui Roudani, universitaire spécialiste des questions internationales. Le royaume cherche désormais à instaurer un climat de confiance avec tous ces partenaires au moment où l'on vit un éveil du panafricanisme pragmatique, sur le plan tant économique que géopolitique. »

Ainsi, sans forcer la main de quiconque au sujet de la reconnaissance de l'État sahraoui, la diplomatie marocaine a obtenu l'appui de nouvelles capitales quant à son retour dans l'institution. Le point a été évoqué dans tous les communiqués conjoints qui ont ponctué les visites du roi. Addis-Abeba a ainsi exprimé son « soutien » à ce retour. Idem pour Dar es-Salaam, qui voit dans cette décision le moyen pour le Maroc de « retrouver sa place légitime ». À Madagascar, le président Hery Rajaonarimampianina a réitéré « l'engagement ferme à œuvrer pour que ce retour soit effectif dès le prochain sommet de l'organisation ». Enfin, à Kigali, le président rwandais (à la tête également de l'UA) s'est exprimé « en faveur d'une admission prompte et inconditionnelle du Maroc dans sa famille panafricaine, dès le prochain sommet de l'Union ».

NOUVELLE TOURNÉE. Pour séduire ses futurs alliés, Rabat a bien entendu mis en avant son approche multidimensionnelle de développement Sud-Sud, rodée depuis une bonne décennie avec ses partenaires « classiques » ouest-africains. Il y a d'abord les grands chantiers structurants qui prennent désormais une ampleur régionale avec le projet de gazoduc Maroc-Nigeria, ou encore l'autoroute Tanger-Lagos, ainsi que les investissements d'envergure lancés par les sociétés publiques ou privées marocaines (83 accords ont été signés, pour des investissements estimés à 6 milliards de dollars [5,6 milliards d'euros]). Mais il y a aussi toute l'expertise dans les domaines sécuritaire, religieux ou social que le Maroc consent à partager avec le continent. « L'accord sécuritaire signé avec le Rwanda et le lancement de la construction d'une mosquée Mohammed-VI en Tanzanie ou encore d'un centre de formation à Madagascar démontrent la capacité du royaume à traduire sur le terrain sa politique africaine tout en s'adaptant aux besoins de chaque pays », avance Cherkaoui. À tout cela s'ajoute le style royal. Au cours de son périple, on a ainsi pu voir Mohammed VI l'Africain, en souverain décontracté et accessible, se balader sur les marchés d'Antananarivo, faire ses emplettes dans les boutiques de créateurs à Abuja, ou encore prier dans une mosquée à Zanzibar, où il avait prolongé son séjour pour des vacances privées, comme il le fait pratiquement à chacun de ses déplacements africains.

Il n'est d'ailleurs pas exclu de voir Mohammed VI repartir pour une nouvelle tournée africaine d'ici à la fin de janvier. « Le voyage prévu en Zambie devrait être reprogrammé dans les semaines à venir, et d'autres destinations pourraient s'ajouter », confie un diplomate habitué des visites royales. Car même si les derniers déplacements sont venus conforter le retour du Maroc dans le giron de l'UA dès le sommet de janvier prochain, la diplomatie chérifienne ne s'endort pas sur ses lauriers. « À l'heure actuelle, nous assurons le suivi avec la Commission de l'Union afin qu'elle nous notifie la décision de réadmission du Maroc en tant que membre de l'institution, •••



◀ Brahim Ghali, président du Conseil national sahraoui, dans le camp de réfugiés de Dakhla, en Algérie, le 9 juillet.

RAMZI BOUDINA/REUTERS

CHEF D'ÉTAT WANTED

Malgré les poursuites judiciaires engagées contre lui par un juge espagnol pour « génocide et crime contre l'humanité » et qui l'ont conduit à annuler un déplacement à Barcelone, Brahim Ghali devrait participer au 28e sommet des chefs d'État de l'Union africaine (UA), prévu à Addis-Abeba à la fin de janvier 2017, et dont Mohammed VI sera la star incontestée à l'occasion de la réintégration du royaume dans l'instance panafricaine. C'est une plainte déposée en 2007 par l'Association sahraouie pour la défense des droits de l'homme qui est à l'origine de la procédure pénale visant le président du Conseil national sahraoui, qui avait d'ailleurs dû à l'époque quitter son poste de représentant du Polisario à Madrid. Selon des médias algériens, la fiche signalétique de Ghali a été diffusée à tous les postes-frontières espagnols à la suite de sa non-présentation devant le juge d'instruction. Ils évoquent aussi la possibilité de l'émission d'un mandat d'arrêt international contre lui. ●

F.I.

••• assure une source du département des Affaires étrangères. Le Maroc ne force pas la porte de l'UA. Il est soutenu par une majorité d'États membres et a respecté les procédures permettant son retour tout en contournant les obstacles bureaucratiques susceptibles de le retarder. » En effet, un communiqué du ministère des Affaires étrangères est venu, fin novembre, recadrer la présidente de la Commission de l'UA, la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma. Le département de Salaheddine Mezouar, qui assurait disposer de « lettres de soutien, formelles et juridiquement valides [...] d'une grande majorité d'États membres, largement supérieure à celle requise par l'acte constitutif de l'UA », dénonçait les « manœuvres d'obstruction » consistant à improviser « une nouvelle exigence procédurale inédite [...] pour rejeter arbitrairement les lettres de soutien au Maroc émanant des ministères des Affaires étrangères des États membres ». La présidente de la Commission avait d'ailleurs été sévèrement critiquée par Rabat pour « avoir retardé de manière injustifiée la diffusion aux membres de l'UA » de la demande du Maroc, qui lui a été officiellement remise le 23 septembre, à New York, par Taïeb Fassi-Fihri, conseiller royal à la diplomatie.

Le Maroc entend bien participer à l'élection du futur président de la Commission de l'UA.

ÉPINE. Ces manœuvres ne sont pas pour décourager Rabat, qui non seulement entend retrouver son siège dès janvier prochain, mais espère aussi exercer ses attributions de membre en participant au vote pour la présidence de la Commission. « C'est un enjeu important, nous espérons que l'ordre du jour du sommet nous sera favorable, de manière qu'on redevienne membre avant la tenue de l'élection », nous explique notre source. Et au sujet des cinq candidats déclarés à la succession de Dlamini-Zuma, Rabat voit déjà d'un mauvais œil la campagne menée par la Kényane Amina Mohamed, soutenue par Alger, qui s'est rendue récemment dans les camps sahraouis de Tindouf. Et pour cause : quand bien même les enjeux du retour du Maroc dans l'UA vont au-delà du seul conflit du Sahara, le dossier reste une épine dans le pied pour la diplomatie chérifienne. Pour retrouver rapidement sa place au sein de la famille africaine, le Maroc a d'ailleurs accepté de renoncer à la condition de suspension de la RASD de l'organisation, qu'il avait exprimée lors de l'annonce faite à Kigali l'été dernier. Il ne compte pas pour autant composer avec cette entité non reconnue par la communauté internationale et que seuls 18 membres de l'UA continuent de reconnaître. « C'est à nos adversaires, qui avaient jusque-là le champ libre pour présider les commissions de leur choix, programmer des discours et défendre des résolutions qui n'avaient pas lieu d'être, de composer avec le Maroc. Nous comptons bien faire entendre désormais notre voix au sein de l'Union », lance un diplomate de haut rang. Le ton est donné! •

FAHD IRAQI, *à Casablanca*

États membres de l'UA qui reconnaissent (encore) la RASD



ALGÉRIE

Touche pas à ma RASD !

À peine Rabat avait-il exprimé son souhait de réintégrer l'instance panafricaine qu'Alger déclenchait sa machine politico-diplomatique pour lui faire échec.

Pour se convaincre de l'hostilité des autorités algériennes à un retour du Maroc au sein de l'Union africaine (UA), il suffit de lire un éditorial paru le 7 novembre dans les colonnes du quotidien *El Moudjahid*, répondant du tac au tac au discours prononcé la veille à Dakar par Mohammed VI à l'occasion du 41e anniversaire de la Marche verte. Porte-voix officiel du régime, *El Moudjahid* jugeait que ce retour allait « accentuer les divisions » entre pays africains, voyant dans la démarche du voisin de l'Ouest une « vaste campagne de propagande dont le but est de restaurer son image de marque, gravement altérée depuis son occupation du Sahara occidental ». Le quotidien du 20, rue de la Liberté invitait même le souverain marocain à y organiser « le plus tôt possible » un référendum d'autodétermination, faute de quoi il serait « traité, comme tous les égarés imbus de leur ego, avec mépris par tous les peuples de la terre ». On mesure, à la rudesse de la charge, combien le retour des Marocains au sein de l'organisation passe mal auprès des officiels algériens.

« ADHÉSION ». En juillet dernier, à peine Rabat avait-il formulé sa requête qu'Alger déclenchait sa machine politico-diplomatique pour la contrecarrer, sinon la saborder. En diplomatie, on ne dira jamais assez combien un mot peut changer le cours de l'Histoire. La contre-offensive s'est donc jouée d'abord sur un plan sémantique. Réintégration ou intégration, après trente-deux ans de politique de la chaise vide ? Pour Abdelkader Messahel, ministre algérien des Affaires maghrébines et africaines et de la Ligue arabe, il s'agit d'une « adhésion » plutôt que d'un « retour ». Mettant en avant l'article 29 de l'acte constitutif



▲ La 28e Conférence des chefs d'État et de gouvernement se tiendra fin janvier 2017, au siège de l'organisation, à Addis-Abeba.

de l'UA, qui fixe les conditions d'une adhésion, Messahel précise qu'« un pays africain qui veut adhérer à l'UA ne peut pas le faire sous condition, comme le stipule l'acte constitutif de l'organisation continentale ».

S'il ne s'oppose pas à la réadmission du Maroc, le Premier ministre Abdelmalek Sellal n'en précise pas moins les conditions dans lesquelles celle-ci doit se faire. « Le retrait du Front Polisario de l'Union africaine est impossible », soutenait, l'été dernier, le chef de l'exécutif. Même son de cloche du côté de Ramtane Lamamra, ministre algérien des Affaires étrangères : « Le Maroc serait le bienvenu en tant que 55e membre de l'Union africaine, sur un pied d'égalité avec les 54 États membres actuels en droits et en devoirs. » Comprendre : le voisin marocain occupera la même place que le Sahara occidental, dont il revendique la souveraineté.

MAUVAIS SIGNAL. Le Maroc une fois admis, les Algériens redoutent que les instances de l'UA ne deviennent de nouveaux théâtres d'affrontement entre Rabat et le Polisario. Ex-ministre de la Communication et ex-ambassadeur d'Algérie en Espagne, Abdelaziz Rahabi estime que le Maroc, s'il s'avisait de contester la présence de la RASD à toutes les réunions de l'Union, lancerait un mauvais signal aux Africains. Pis : cette mise en cause des Sahraouis pourrait, selon lui, entraîner des blocages dans le fonctionnement même de l'UA. « De nombreux États africains ont déjà exprimé cette préoccupation, note Rahabi. Ils craignent que l'Union ne se transforme en un espace d'expression des divergences entre Maghrébins. » ●

FARID ALILAT

LAKHDAR BRAHIMI, LA VOIX DE LA RAISON

À contre-courant du discours officiel, la voix de Lakhdar Brahimi passe pour être celle de la raison et de la sagesse. Au cours d'une conférence-débat, le 10 décembre, à Alger, ce diplomate au long cours a plaidé pour une remise à plat des relations entre son pays et le Maroc, passant, selon lui, par la réouverture des frontières terrestres. Ce n'est pas la première fois que ce proche d'Abdelaziz Bouteflika, que le président ne rate pas une occasion de recevoir, se montre favorable à une détente. Fermées depuis août 1994, au lendemain de l'attentat terroriste qui a ciblé un hôtel de Marrakech, les frontières constituent plus que jamais un motif de crispation entre les deux voisins. Mais cette barrière n'est bien sûr pas le seul contentieux qui empoisonne les relations algéro-marocaines, le Sahara occidental étant, et de loin, la grande pomme de discorde obérant toute normalisation entre les deux capitales. Du coup, Lakhdar Brahimi appelle Alger et Rabat à « laisser de côté le problème du Sahara occidental afin de construire une économie commune fondée sur les échanges ». ●

F.A.